

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009  
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15  
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel  
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15  
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques  
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15  
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard  
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Projet de prise de participation de la SEML Route des Lasers dans le capital de la SAS LASEOSOL - Accord de la Communauté Urbaine - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération en date du mercredi 4 mars 2009, le Conseil d'administration de la SEML ROUTE DES LASERS a arrêté le projet de prise de participation de la SEML au capital de la Société par actions simplifiée ( SAS) dénommée « Laseosol ».

Cette société a pour objet l'étude, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation, l'entretien et la mise en valeur, directement ou indirectement, d'une installation de production d'énergie photovoltaïque située Avenue des Sablières, au Barp (33114).

La société ainsi constituée entre la SEML Route des Lasers et la société Eosol Energies Nouvelles bénéficierait d'un capital social de 37 000 € auquel la SEML participerait à hauteur maximum de 45%, soit pour un montant maximum de 16 700 €. La SEML effectuerait, par ailleurs, envers cette société, un apport en compte courant d'associés d'un montant maximum de 90 000 €.

En vue de la réalisation de l'objet social de la SAS LASEOSOL, la SEML Route des Lasers lui mettrait à disposition des terrains d'assiette de l'installation photovoltaïque aux termes d'un contrat de bail emphytéotique d'une durée de 22 ans.

La présidence de la SAS serait assumée par la société Eosol Energies Nouvelles, mais les décisions importantes seraient prises par la collectivité des associés conformément aux stipulations statutaires annexées à la présente.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette prise de participation doit recevoir l'agrément préalable des collectivités actionnaires de la SEML Route des Lasers.

Au regard de ces éléments, notre établissement public doit :

- approuver le projet de participation de la SEML Route des Lasers dans le capital de la SAS Laseosol pour un montant maximum de 16 700 € correspondant à 167 actions au maximum, de 100 € de valeur nominale chacune, à libérer dans leur intégralité lors de la souscription,
- approuver le principe d'un apport en compte courant d'associés de la SEML Route des Lasers à la SAS pour un montant maximum de 90 000 €

Au regard de ces éléments, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet de prise de participation de la SEML Route des Lasers dans le capital de la SAS Laseosol dont l'objet est l'étude, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation, l'entretien et la mise en valeur, directement ou indirectement, d'une installation de production d'énergie photovoltaïque située Avenue des Sablières , au Barp (33 114), dans le cadre d'un apport d'un montant maximum de 16 700 € au capital social et de 90 000 € en compte courant d'associés,
- **AUTORISER** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision et, notamment, à la notifier à la SEML Route des Lasers

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE

21 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 21 AVRIL 2009

M. JEAN-JACQUES BENOIT